World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire
Rome, 16-18 novembre 2026

Distribution: générale
Date: 19 octobre 2026
Original: anglais

Point 7 de l'ordre du jour
WFP/EB.2/2026/7-A/7
Questions opérationnelles – plans stratégiques de pays
Pour décision

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (https://executiveboard.wfp.org/fr).

Plan stratégique de pays provisoire – Myanmar (2027-2029)

Durée	1er janvier 2027-31 décembre 2029
Coût total pour le PAM	421 096 384 dollars É.-U.
Score au titre du cadre relatif à l'obligation de rendre compte des résultats	3,8

Projet de décision*

Le Conseil approuve le plan stratégique provisoire pour le Myanmar (2027-2029) (WFP/EB.2/2026/7-A/7), pour un coût total pour le PAM de 421 096 384 dollars É.-U.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

Coordonnateurs responsables:

M. M. Hollingworth
Sous-Directeur exécutif
Département des opérations liées aux programmes
courriel: matthew.hollingworth@wfp.org

M. M. Dunford
Directeur de pays
courriel: michael.dunford@wfp.org

Le présent plan stratégique de pays provisoire (PSPP) concorde avec le Plan stratégique du PAM pour 2026-2029 et repose sur les principes humanitaires et le cadre d'action approuvé par le PAM.

Partenariats et priorités programmatiques stratégiques du PAM

1. En 2026, 12,4 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire aiguë en République de l'Union du Myanmar d'après les estimations, dont environ 1 million à un niveau dit "d'urgence"[1].

2. Au moins 2,7 millions de personnes ont besoin d'une assistance nutritionnelle, dont 380 000 femmes enceintes ou allaitantes, et 2,3 millions d'enfants de moins de 5 ans[2]. Quelque 400 000 enfants souffrent de malnutrition aiguë.

3. Les femmes, les enfants, les personnes handicapées, les communautés minoritaires et les personnes déplacées à l'intérieur du pays[3] sont particulièrement exposés à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition. Les personnes touchées par les conflits, les phénomènes météorologiques extrêmes ou les catastrophes naturelles[4] sont également vulnérables de manière disproportionnée face à l'insécurité alimentaire aiguë.

4. S'appuyant sur l'évaluation du plan stratégique de pays pour 2018-2022[5], sur les consultations conduites auprès des partenaires coopérants et des communautés concernées, sur les réunions d'information organisées avec les donateurs et sur la collaboration instaurée avec les équipes de pays des Nations Unies pour l'action humanitaire, le PAM a conçu le présent PSPP en mettant clairement l'accent sur la réponse aux besoins humanitaires, la mise en place de stratégies de renforcement de la résilience et les moyens à donner aux partenaires pour réduire efficacement ces besoins.

5. Pour s'attaquer à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition et fournir ainsi une assistance avec efficacité à l'échelle requise, le PAM, en sa qualité de principal acteur humanitaire au Myanmar, s'appuiera sur ses atouts particuliers que sont sa présence étendue sur le terrain, ses grandes capacités en matière de chaîne d'approvisionnement et d'appui logistique, ses programmes fondés sur les marchés, ses connaissances spécialisées dans le domaine de la sécurité alimentaire, ses mécanismes communautaires de remontée de l'information ainsi que les partenariats de longue date qu'il a noués avec des acteurs locaux et internationaux.

6. Le PAM a pris en compte ses priorités transversales dans ses mécanismes de contrôle et ses dispositifs visant à garantir la bonne conduite des opérations, ce qui a permis de renforcer l'intégrité opérationnelle au Myanmar. Il placera les acteurs locaux au cœur de toutes les activités du PSPP, en donnant la priorité aux assurances à donner quant à l'action menée et en s'attachant à respecter les normes les plus strictes en matière de transparence et d'obligation de rendre compte. Au Myanmar, le PAM met en œuvre des programmes axés sur les personnes en intégrant dans les systèmes opérationnels et le ciblage les questions relatives à l'égalité et à l'autonomisation des femmes, à la protection, à la responsabilité à l'égard des personnes touchées et à l'inclusion du handicap. Les stratégies de prise en compte des risques liés aux conflits accordent la priorité aux groupes de population vulnérables, notamment les filles et les femmes enceintes ou allaitantes, les enfants, les ménages dirigés par une femme, les personnes âgées, les personnes handicapées, les

[1] PAM et Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. 2025. *Hunger Hotspots: FAO-WFP early warnings on acute food insecurity, November 2025 to May 2026 outlook*.

[2] On estime que 3,7 millions de personnes sont déplacées à l'intérieur du pays. Pour en savoir plus, voir: Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires. 2025. *Myanmar Humanitarian Needs and Response Plan 2026*.

[3] Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Page Web sur la situation au Myanmar (en anglais uniquement).

[4] Center for Operational Analysis and Research. 2025. *Myanmar Earthquake, Rapid Assessment, Impact, Needs, Response, and Conflict, 2025*.

[5] PAM. 2023. *Corporate Emergency Evaluation of WFP's Response in Myanmar 2018-2022*.

personnes sans papiers et les membres de minorités. Le PAM intégrera aussi systématiquement les questions de nutrition et de durabilité environnementale tout au long de la mise en œuvre du PSPP.

7. Chef de file de la nouvelle donne humanitaire en ce qui concerne les chaînes d'approvisionnement et la prestation de services, le PAM continuera de collaborer étroitement avec les autres entités des Nations Unies, les modules de l'action humanitaire, les organisations non gouvernementales, les partenaires locaux et les donateurs pour réduire les doubles emplois, améliorer la coordination et renforcer l'articulation entre l'action humanitaire, le développement et la paix lorsque cela sera possible. Au Myanmar, la chaîne d'approvisionnement s'appuie sur un modèle de mise en œuvre centré sur les partenariats, car il est admis que les partenaires coopérants et les acteurs locaux jouent un rôle essentiel pour atteindre les zones difficiles d'accès et assurer l'acheminement de l'aide "jusqu'au dernier kilomètre" de manière efficace. Ce modèle permet de venir en aide aux populations les plus vulnérables en dépit des difficultés opérationnelles.

8. En l'absence d'un gouvernement internationalement reconnu au Myanmar, le PAM applique les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux collaborations[6] et harmonise ses opérations avec les plans annuels de réponse aux besoins humanitaires ainsi qu'avec les plans-cadres de coopération transitoires des Nations Unies. Tous les effets directs du PSPP visent à contribuer à la réalisation de l'objectif stratégique 1 du plan de réponse aux besoins humanitaires de 2026 établi pour le Myanmar, objectif qui consiste à sauver des vies et à alléger les souffrances en réduisant la morbidité et la mortalité liées aux crises au moyen d'une assistance vitale fondée sur les principes consacrés, rapide, de qualité, inclusive, sûre et fournie dans le respect de la dignité et de l'obligation de rendre compte. Au titre des effets directs 2 et 3 du PSPP, le PAM contribuera aussi à la mise en œuvre de la priorité stratégique 3 du plan-cadre de coopération transitoire des Nations Unies pour 2024-2026 relative au renforcement du pouvoir d'action des populations et à l'amélioration de la résilience des communautés[7].

9. Le PAM collabore avec les autorités lorsque cela est nécessaire pour mettre en œuvre l'assistance, répondre aux besoins essentiels ou éviter la détérioration de la situation humanitaire, de sorte que son action reste centrée sur les personnes, impartiale et indépendante.

Effet direct 1 du plan stratégique de pays provisoire: Dans les zones frappées par des crises, les populations les plus touchées par les chocs et les déplacements accèdent plus facilement et en temps voulu à une assistance alimentaire et nutritionnelle vitale et sont mieux à même de surmonter les difficultés avant, pendant et après les crises

10. Au titre de cet effet direct, dans le cadre de l'activité 1, le PAM mettra en œuvre à l'intention des personnes touchées par des crises un ensemble intégré d'activités d'appui, tenant compte des risques liés aux conflits et visant à sauver des vies, qui comprendra des activités de préparation, des mesures d'anticipation, une assistance alimentaire et nutritionnelle et des interventions de relèvement rapide.

[6] Le Bureau du PAM au Myanmar s'appuie également en interne sur les principes directeurs relatifs aux collaborations communiqués par le Bureau des affaires juridiques.

[7] Le prochain plan-cadre de coopération transitoire des Nations Unies devrait entrer en vigueur le 1er janvier 2027, ce qui coïncide avec la mise en route du PSPP pour 2027-2029.

11. La priorité sera donnée aux populations en situation d'insécurité alimentaire aiguë à des niveaux dits "d'urgence", afin qu'elles accèdent en temps voulu à une assistance alimentaire vitale qui répond à leurs besoins alimentaires et nutritionnels immédiats et évite toute nouvelle détérioration de leur situation sur le plan de la sécurité alimentaire. Le PAM, en coordination avec le module de la nutrition, apportera également une assistance assortie de conditions aux personnes exposées à une insécurité alimentaire aiguë récurrente ou prolongée, de façon à favoriser un relèvement rapide et à mettre en place des passerelles vers l'autosuffisance et à assurer la transition vers des moyens d'existence axés sur la résilience, conformément à l'effet direct 2 du PSPP.

12. Le soutien nutritionnel sera destiné en priorité à la prévention et à la prise en charge de la malnutrition chez les filles et les femmes enceintes ou allaitantes, les enfants de moins de 5 ans et les autres groupes vulnérables, et sera complété par une éducation nutritionnelle et des activités visant à faire évoluer la société et les comportements en matière de nutrition. Le PAM entend faire reculer l'émaciation dans le cadre d'une démarche intégrée qui comprendra des activités visant à sauver des vies, des activités de prévention et des initiatives de renforcement de la résilience. Il mettra en concordance les évaluations de la vulnérabilité avec l'aide apportée sous la forme de produits alimentaires, de transferts monétaires et d'un soutien nutritionnel (complétée par des campagnes de communication visant à faire évoluer la société et les comportements), afin de cibler les personnes les plus vulnérables et d'améliorer l'accès aux aliments enrichis à haute teneur en nutriments et d'en accroître la demande.

13. Le PAM distribuera des repas aux enfants d'âge scolaire dans les centres d'apprentissage temporaires établis dans les camps de personnes déplacées à l'intérieur du pays, où l'insécurité alimentaire aiguë se conjugue à la désorganisation du système éducatif. Les repas scolaires d'urgence seront utilisés comme une activité visant à sauver des vies et tenant compte des questions de protection afin de maintenir l'accès à l'éducation, de combler les déficits alimentaires et nutritionnels immédiats et d'aider à redonner aux enfants déplacés un sentiment de normalité et de stabilité.

14. Le PAM intégrera les priorités transversales dans la mise en œuvre. Il définira plus précisément son offre à dimension nutritionnelle conjuguant l'assistance sous forme de produits alimentaires aux transferts monétaires polyvalents et multisectoriels, et veillera à ce que les activités qui visent à faire évoluer la société et les comportements tiennent une place centrale. Les interventions seront conçues selon une démarche tenant compte des risques liés aux conflits et axée sur l'obligation de rendre compte, à laquelle les aidants et les communautés seront associés afin d'atténuer les risques en matière de protection, d'éviter les exclusions et de garantir le respect des principes humanitaires. Le PAM approfondira la collaboration avec le secteur privé et renforcera la sensibilisation des acteurs humanitaires aux services qu'il propose dans le cadre de services numériques dans les domaines de la gestion de l'identité des bénéficiaires, du suivi et de la traçabilité de l'assistance, tout en les associant davantage à son action. En intégrant l'ancrage local dans la conception et la mise en œuvre de l'assistance sous forme de produits alimentaires, d'espèces, de soutien nutritionnel ou de repas scolaires, il mettra l'accent sur le renforcement des capacités des partenaires coopérants afin de garantir que les bonnes personnes reçoivent une assistance adéquate de la bonne manière et au bon moment.

Effet direct 2 du plan stratégique de pays provisoire: Dans les zones frappées par des crises, les personnes exposées au risque d'insécurité alimentaire aiguë tirent profit d'interventions réactives face aux chocs, à dimension nutritionnelle et adaptatives, qui améliorent leurs moyens d'existence, leur nutrition, leur autosuffisance et leur résilience face aux facteurs de perturbation récurrents

15. Au titre de cet effet direct, dans le cadre de l'activité 2, le PAM assurera un appui aux moyens d'existence intégré, évolutif et à dimension nutritionnelle, des activités de création d'actifs, des interventions de gestion des risques de catastrophe et des distributions de repas scolaires à l'intention des personnes en situation d'insécurité alimentaire ciblées, de façon à réduire leurs besoins en matière de sécurité alimentaire, conformément au mandat, aux atouts particuliers et au Plan stratégique du PAM.

16. Les personnes ciblées en situation d'insécurité alimentaire aiguë à des niveaux dits "de crise" ou qui s'en relèvent recevront des transferts assortis de conditions, un appui aux moyens d'existence, des cours de formation et un soutien à la création d'actifs pour les aider à stabiliser leur consommation alimentaire, à résister aux chocs, à s'adapter à l'évolution des risques et à accroître leurs capacités de production.

17. Le PAM appuiera diverses activités génératrices de revenus, la restauration des écosystèmes et l'accès aux marchés au moyen d'ensembles intégrés de mesures d'appui associant le développement des compétences, la création d'actifs, la participation du secteur privé et les dispositifs de financement. Dans les zones exposées aux chocs, la priorité sera donnée à la réduction des risques de catastrophe et aux infrastructures communautaires afin de réduire l'exposition aux aléas et de renforcer la résilience des communautés.

18. Au cours de la période couverte par le PSPP, le PAM établira des liens avec les bénéficiaires des interventions d'urgence menées au titre de l'effet direct 1 et intégrera des activités de renforcement des filières, en particulier à l'intention des personnes déplacées à l'intérieur du pays et des communautés d'accueil. Ces activités contribueront à consolider les liens avec les marchés, à améliorer l'accès des bénéficiaires aux services financiers et à encourager la participation du secteur privé par l'entremise du réseau SUN (Mouvement pour le renforcement de la nutrition) du secteur privé.

19. Le PAM continuera d'investir dans des actifs productifs, adaptatifs, résilients et à dimension nutritionnelle, notamment à travers l'aménagement des terres et la conservation des sols, tout en réduisant les aides destinées aux actifs individuels ou privés qui n'ont qu'un effet limité sur la sécurité alimentaire. Lorsque la situation le permettra, les synergies entre les repas scolaires et les stratégies d'amélioration de la résilience seront renforcées, en particulier à l'aide d'activités d'appui en faveur des systèmes alimentaires locaux et des moyens d'existence des communautés.

20. Certaines priorités transversales, comme la prise en compte des risques liés aux conflits, l'intégration des questions de nutrition et l'ancrage local, seront mises en œuvre par l'intermédiaire de plateformes communautaires pour la prévention et la prise en charge de la malnutrition aiguë modérée, de façon à accroître les capacités locales et à faire en sorte que les personnes touchées reçoivent l'assistance de manière sûre et dans le respect des principes consacrés. Des initiatives visant à faire évoluer la société et les comportements axées sur l'adoption de régimes alimentaires sains et diversifiés compléteront ces interventions afin que les avancées obtenues en matière d'accès à l'alimentation se traduisent par une amélioration des résultats obtenus sur le plan nutritionnel.

Effet direct 3 du plan stratégique de pays provisoire: Les acteurs de l'aide humanitaire et du développement au Myanmar sont davantage coordonnés, mieux informés et plus à même de prêter assistance aux personnes touchées par des crises et de répondre à leurs besoins

21. Au titre de l'effet direct 3 du PSPP, le PAM communiquera des informations stratégiques fondées sur des données factuelles et fournira des services délégués et des services à la demande aux acteurs de l'aide humanitaire et du développement dans le cadre de l'activité 3, et favorisera la conduite d'interventions humanitaires efficaces et efficientes dans le cadre de l'activité 4.

22. En sa qualité de chef de file de mécanismes de coordination et de modules d'action groupée, le PAM veillera à ce que les partenaires aient accès à des analyses de qualité portant sur la sécurité alimentaire et la nutrition, à des plateformes de partage des données, à des services de gestion de l'information et à des données factuelles susceptibles d'éclairer le ciblage, la hiérarchisation des priorités et la conception des programmes. Des plateformes d'appui logistique, de télécommunications et de services numériques et des plateformes communes seront mises à disposition afin de réduire les doublons, d'étendre la portée des interventions et d'améliorer l'efficience des opérations lorsque cela sera possible, en tenant compte de l'environnement opérationnel particulièrement difficile.

23. Le PAM proposera également des services à la demande dans les domaines de l'approvisionnement, du retour d'information émanant des bénéficiaires et de la gestion des identités, ce qui permettra aux partenaires de transposer leurs interventions à plus grande échelle rapidement et de manière responsable. La coordination sectorielle et les partenariats public-privé seront renforcés afin de développer les programmes axés sur la résilience et d'améliorer l'impact collectif pour les populations touchées par des crises. Fort de son rôle de catalyseur et de prestataire de services de confiance, le PAM élargira son impact au-delà de la seule assistance directe, de façon à doter les acteurs de l'aide humanitaire et du développement des systèmes, des services et des données factuelles nécessaires pour faire face à l'évolution des besoins efficacement et à l'échelle voulue. Il interviendra notamment dans les domaines de la coordination logistique, du stockage, du transport et de la gestion de l'information.

24. Au titre de cet effet direct, le PAM réaffirme également sa détermination de longue date à assurer la coordination dans les secteurs essentiels que sont la protection sociale, l'éducation et la nutrition. Il a dirigé une analyse de la protection sociale, participé à l'élaboration conjointe de stratégies interorganisations et contribué à la coordination d'activités menées dans les secteurs de la nutrition et de l'éducation, et continuera de le faire dans le cadre du présent PSPP.

25. S'agissant des chaînes d'approvisionnement et de la prestation de services, le PAM s'efforce de concilier trois grands impératifs: 1) l'efficacité opérationnelle, pour que l'assistance parvienne aux bénéficiaires malgré les difficultés d'accès; 2) l'efficience et l'optimisation des coûts, dans un contexte de hausse des dépenses opérationnelles et de restrictions financières; et 3) la modulation des ressources en fonction des besoins et la résilience, afin de pouvoir répondre rapidement aux situations d'urgence soudaines tout en appuyant les interventions à plus long terme axées sur le relèvement et la résilience.

26. En restant fidèle à ses priorités transversales que sont la protection, la responsabilité à l'égard des personnes touchées, l'intégration de la durabilité environnementale, le respect des principes humanitaires et la prise en compte des risques liés aux conflits, le PAM joue un rôle essentiel au Myanmar en permettant à l'ensemble de la réponse humanitaire d'être bien coordonnée, efficiente et en mesure de venir en aide aux personnes démunies, malgré les difficultés opérationnelles. Chaque fois que possible et selon qu'il convient, le PAM privilégiera les achats locaux de manière à renforcer la viabilité des chaînes d'approvisionnement et à en réduire l'empreinte écologique.

Hiérarchisation des priorités

27. Le PAM s'emploie en priorité à assurer la continuité de l'assistance destinée à sauver des vies, y compris dans les environnements les plus difficiles. Compte tenu de l'ampleur des besoins et des nombreuses incertitudes entourant le financement au Myanmar, le PSPP est assorti d'un cadre précis de hiérarchisation des priorités qui vise à maximiser l'impact de l'action visant à sauver des vies, et à cibler les populations devant faire face à une insécurité alimentaire dite "d'urgence", aux conflits en cours et à des chocs récurrents, au moyen d'une assistance adéquate sur le plan nutritionnel. Les décisions relatives à la hiérarchisation des priorités respecteront les principes humanitaires et s'appuieront sur des données factuelles à trois niveaux: les besoins géographiques, l'impact des programmes et la vulnérabilité des ménages.

28. En adaptant son champ d'action géographique et ses programmes, le PAM concentrera progressivement sa présence dans les zones les plus touchées par l'insécurité alimentaire. Cette réorientation permettra de conforter le caractère prioritaire de l'assistance destinée à sauver des vies et dirigera des ressources qui sont limitées vers les populations se trouvant dans une situation d'urgence, tout en rendant les interventions axées sur la résilience et le relèvement plus sélectives et mieux adaptées au contexte. Tout en maintenant une assistance vitale de qualité, le PAM se tournera vers des programmes plus intégrés et mieux ciblés pour renforcer la résilience, réduire les besoins humanitaires, développer les capacités et améliorer l'efficience à travers la prestation de services communs.

29. Dans le cadre de ce PSPP, le PAM suit une démarche progressive de reclassement qui relie l'assistance vitale relevant de l'effet direct 1 à l'appui au renforcement de la résilience relevant de l'effet direct 2. Les personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë recevront une assistance intensive à dimension nutritionnelle au titre de l'effet direct 1, tandis que celles dont la situation s'améliore passeront aux interventions menées au titre de l'effet direct 2. L'effet direct 2 consistera à éviter une nouvelle détérioration de la sécurité alimentaire des populations connaissant des niveaux de famine ou de malnutrition dits "de crise", mais il aidera aussi les bénéficiaires sélectionnés à se passer des activités relevant de l'effet direct 1.

30. Les activités menées au titre de chacun des effets directs cibleront les mêmes zones géographiques, mais s'adresseront à des groupes de personnes différents. Priorité sera donnée à l'assistance visant à sauver des vies en fonction du degré de vulnérabilité et des possibilités d'accès à d'autres aides, et l'assistance sera progressivement réduite à mesure que la résilience s'améliorera. Cette façon de procéder permettra de protéger des vies pendant les crises tout en favorisant un relèvement durable grâce à une analyse rigoureuse de la vulnérabilité et à la mobilisation des communautés.

Stratégies de transition

31. Le PAM ne prévoit pas de se retirer des opérations menées au Myanmar pendant la période couverte par le présent PSPP. Cependant, en coordination avec d'autres organismes des Nations Unies, il continuera de centrer les efforts sur la disponibilité opérationnelle, l'ancrage local et le renforcement des systèmes, en prévision de l'évolution des conditions et des scénarios de transition futurs.

32. Le PAM continuera de renforcer les systèmes de mise en œuvre ainsi que les mécanismes permettant de rendre compte de l'action menée établis localement. Son objectif est de préserver les stratégies de transition futures et de faire en sorte, lorsque les conditions le permettent, que les responsabilités soient progressivement assumées par des acteurs nationaux et locaux compétents sans perturber la fourniture de l'assistance aux populations vulnérables. Soucieux de maintenir les personnes au cœur de l'assistance, le PAM renforcera les capacités dont les acteurs locaux, notamment les organisations communautaires, disposent pour prendre la direction des opérations.

ANNEXE I

Aperçu de la ligne de visée du plan stratégique provisoire pour le Myanmar (2027-2029)

TABLEAU 1: APERÇU DE LA LIGNE DE VISÉE DU PLAN STRATÉGIQUE PROVISOIRE POUR LE MYANMAR (2027-2029)			
Domaine d'action privilégié	**Intervention face à une crise**	**Renforcement de la résilience**	**Intervention face à une crise**
Effet direct du PSPP	**Effet direct 1 du PSPP** Dans les zones frappées par des crises, les populations les plus touchées par les chocs et les déplacements accèdent plus facilement et en temps voulu à une assistance alimentaire et nutritionnelle vitale et sont mieux à même de surmonter les difficultés avant, pendant et après les crises.	**Effet direct 2 du PSPP** Dans les zones frappées par des crises, les personnes exposées au risque d'insécurité alimentaire aiguë tirent profit d'interventions réactives face aux chocs, à dimension nutritionnelle et adaptatives, qui améliorent leurs moyens d'existence, leur nutrition, leur autosuffisance et leur résilience face aux facteurs de perturbation récurrents.	**Effet direct 3 du PSPP** Les acteurs de l'aide humanitaire et du développement au Myanmar sont davantage coordonnés, mieux informés et plus à même de prêter assistance aux personnes touchées par des crises et de répondre à leurs besoins.
Activité	**Activité 1** Mettre en œuvre, à l'intention des personnes touchées par des crises, un ensemble intégré d'activités d'appui, tenant compte des risques liés aux conflits et visant à sauver des vies, qui comprendra des activités de préparation, des mesures d'anticipation, une assistance alimentaire et nutritionnelle et des interventions de relèvement rapide.	**Activité 2** Assurer un appui aux moyens d'existence intégré, évolutif et à dimension nutritionnelle, des activités de création d'actifs, des interventions de gestion des risques de catastrophe et des distributions de repas scolaires à l'intention des personnes en situation d'insécurité alimentaire ciblées.	**Activité 3** Fournir des services délégués et communiquer des informations stratégiques fondées sur des données factuelles aux acteurs de l'aide humanitaire et du développement. **Activité 4** Fournir des services à la demande à l'appui d'interventions humanitaires efficaces et efficientes.

ANNEXE II

Budget du portefeuille de pays établi compte tenu des besoins et ventilation des coûts par effet direct du plan stratégique de pays provisoire *(en dollars)*

TABLEAU 2: BUDGET DU PORTEFEUILLE DE PAYS PROVISOIRE ÉTABLI COMPTE TENU DES BESOINS *(en dollars)*					
Effet direct du PSPP	**Activité**	**2027**	**2028**	**2029**	**Total**
1	1	119 277 082	120 459 891	121 753 686	**361 490 659**
2	2	18 673 175	18 687 341	18 928 119	**56 288 636**
3	3	74 893	80 624	83 995	**239 511**
	4	977 951	1 025 780	1 073 846	**3 077 578**
Total		**139 003 102**	**140 253 636**	**141 839 646**	**421 096 384**

TABLEAU 3: VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS PROVISOIRE (*en dollars*)				
	Effet direct 1 du PSPP	**Effet direct 2 du PSPP**	**Effet direct 3 du PSPP**	**Total**
Domaine d'action privilégié	**Intervention face à une crise**	**Renforcement de la résilience**	**Intervention face à une crise**	
Transferts	296 808 991	44 516 722	2 872 300	**344 198 013**
Mise en œuvre	26 523 674	5 830 518	273 457	**32 627 649**
Coûts d'appui directs	16 095 184	2 505 938	156 715	**18 757 837**
Total partiel	**339 427 849**	**52 853 179**	**3 302 471**	**395 583 499**
Coûts d'appui indirects	22 062 810	3 435 457	14 618	**25 512 885**
Total	**361 490 659**	**56 288 636**	**3 317 089**	**421 096 384**

ANNEXE III

Nombre de bénéficiaires par année

TABLEAU 4: NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES PAR ANNÉE				
	2027	**2028**	**2029**	**Total**
Total (hors chevauchements)	778 325	750 325	718 325	**1 074 580**

ANNEXE IV

Suivi, évaluation, données factuelles et gestion des risques

Données factuelles sur lesquelles repose le présent plan stratégique provisoire

1. **Données factuelles:** Les auteurs de l'évaluation de l'intervention d'urgence majeure coordonnée au niveau central[1] qui a couvert le plan stratégique pour le Myanmar relatif à la période 2018-2022 sont parvenus à la conclusion que l'approche adoptée par le PAM était restée très pertinente face à l'évolution des besoins du pays en matière d'aide humanitaire et de relèvement. Ils ont toutefois recommandé de mettre en œuvre des programmes plus réalistes et plus adaptatifs, de hiérarchiser les priorités de manière plus rigoureuse et de renforcer les partenariats.

 - **Suite donnée dans la conception du PSPP:** Aucune évaluation du PSPP pour 2024-2025 n'a été réalisée. Néanmoins, le PAM a mis en œuvre toutes les recommandations issues de l'évaluation de l'intervention d'urgence majeure coordonnée au niveau central[2], ce qui s'est traduit par un portefeuille de programmes plus ciblé et plus réaliste, une hiérarchisation plus claire des besoins vitaux, des partenariats plus solides et des modalités de mise en œuvre plus adaptatives permettant au PAM de faire face efficacement aux conditions opérationnelles en rapide évolution.

2. **Données factuelles:** Dans le cadre du présent PSPP, le processus de conception des programmes a reposé sur une vaste base de données factuelles comprenant des consultations entre le PAM et les parties prenantes, des examens internes, des audits, des activités de suivi des opérations ainsi que des enseignements tirés des évaluations les plus récentes. Consciente de l'intérêt de cette démarche, la direction du bureau de pays a décidé d'élaborer une stratégie de production de données factuelles pour le PSPP.

 - **Suite donnée dans la conception du PSPP:** Le PSPP comprend une stratégie collaborative de production de données factuelles de qualité utiles aux partenaires, qui serviront de base à la mise en œuvre de programmes de qualité, au respect de l'obligation de rendre compte et au renforcement des capacités dans l'ensemble des activités du PSPP. Les données factuelles proviennent d'activités de suivi et d'évaluation menées conjointement avec les partenaires, de travaux de recherche et d'activités d'apprentissage ciblés, ainsi que d'examens thématiques des activités entreprises dans les domaines de l'intervention d'urgence, des transferts monétaires, des repas scolaires, du renforcement de la résilience et de la nutrition. Intégrée et adaptée aux effets directs du PSPP, la stratégie comprend des enquêtes sur la sécurité alimentaire, des études sur les déplacements et le suivi de l'assistance monétaire et des repas scolaires de façon à éclairer les programmes. Les principales lacunes dans les données factuelles, en particulier le manque d'informations en temps réel sur les déplacements et les restrictions d'accès aux zones touchées par des conflits, seront comblées au moyen d'activités de suivi à distance, de suivi communautaire et de suivi par des tiers.

[1] PAM. 2023. *Corporate Emergency Evaluation of WFP's Response in Myanmar 2018-2022*.

[2] "Réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation de l'intervention d'urgence majeure coordonnée au niveau central au Myanmar (2018-2022)" (WFP/EB.2/2023/6-B/Add.1). En décembre 2025, le bureau de pays avait appliqué toutes les recommandations.

Modalités de suivi, d'évaluation et de production de données factuelles

3. Le PAM utilise un système intégré de suivi, d'examen et d'évaluation qui tient compte des questions de protection et de la responsabilité à l'égard des personnes touchées dans toutes les opérations. Le suivi est assuré par le PAM, les partenaires coopérants, des contrôleurs tiers et des réseaux communautaires dans les zones difficiles d'accès. Il prévoit le suivi des activités et des distributions et le suivi à distance, ainsi que l'examen du ciblage deux fois par an et le suivi post-distribution, afin de vérifier que l'assistance parvient bien aux bénéficiaires visés. Le PAM continuera de renforcer les capacités de son personnel et des partenaires coopérants en matière de distribution et de suivi.

4. Le PAM assurera le suivi des processus, des produits et des effets directs pour tous les effets directs du PSPP, avec l'appui de tiers et des communautés dans les zones touchées par les conflits. Les systèmes d'établissement de rapports seront rationalisés et un accent particulier sera placé sur des risques tels que le détournement de l'aide. Le renforcement des capacités des partenaires coopérants et des contrôleurs tiers permettra d'améliorer l'assurance qualité et d'harmoniser les normes à respecter en matière de suivi.

5. Le bureau de pays contribuera à l'évaluation indépendante du PSPP demandée par le Bureau de l'évaluation et se penchera sur la faisabilité d'une évaluation décentralisée pendant la période considérée. Les conclusions issues des évaluations, ainsi que les examens trimestriels de la qualité et les retours d'information communiqués en continu, éclaireront l'apprentissage, l'adaptation des programmes et la planification future.

6. Le PAM a mis en place un mécanisme communautaire de remontée de l'information sûr et accessible qui permet aux personnes touchées par des crises de rechercher des informations, de soulever des préoccupations et de formuler des observations dans six langues utilisées dans les opérations, au moyen de canaux de communication à distance ou en personne, notamment une ligne d'assistance téléphonique gratuite couvrant tout le pays. Les informations reçues en retour sont gérées dans les systèmes numériques institutionnels et soumises à un contrôle d'assurance qualité régulier. Dans le cadre de l'obligation de rendre compte des résultats, le PSPP a fait l'objet d'un examen visant à assurer qu'il était assorti d'engagements mesurables en matière de protection, d'autonomisation des femmes et des filles et d'inclusion des personnes handicapées.

Mesures de gestion et d'atténuation des risques

7. En 2024, dans le cadre du projet global relatif aux assurances à donner, le Bureau du PAM au Myanmar a mis en œuvre des procédures opératoires normalisées améliorées pour le ciblage, la vérification des bénéficiaires, le suivi et les mécanismes communautaires de remontée de l'information de façon à réduire les risques fiduciaires et opérationnels[3]. Le PAM continuera d'assurer un suivi proactif des risques et d'adapter les modalités de transfert à l'évolution des conditions et au fonctionnement des marchés afin de garantir la fourniture ininterrompue de l'assistance vitale tout en respectant l'obligation de rendre compte et en réduisant les risques de détournement. Les transferts de type monétaire demeureront la modalité privilégiée en raison des avantages qu'ils présentent du point de vue de l'efficience et de l'accès, mais le PAM maintiendra également des chaînes d'approvisionnement robustes, en s'appuyant sur une stratégie de gestion des risques et d'optimisation des achats, du transport, du stockage et des distributions.

[3] PAM. *Assurance Project I – Myanmar country findings, 2024* (non disponible en ligne).

8. Les risques dépassant les seuils acceptables feront l'objet d'un signalement aux échelons supérieurs par l'intermédiaire des mécanismes de gouvernance existants. Depuis 2024, le bureau de pays est doté d'un dispositif de signalement des risques aux échelons supérieurs qui permet de suivre les difficultés d'accès, les mesures d'atténuation et les compromis opérationnels, et d'éclairer ainsi la conception du PSPP. Le PAM continuera de renforcer la confidentialité et la protection des données, en particulier à mesure que l'interopérabilité des données avec les systèmes des partenaires se développera. Pour garantir la continuité des opérations dans des conditions défavorables, le PAM s'appuiera sur des opérations décentralisées, des itinéraires de transport diversifiés, des partenariats locaux, une planification adaptative et des modalités de transfert flexibles, sans jamais perdre de vue le rapport coût-efficacité.

9. La plupart des produits alimentaires de base sont achetés localement, ce qui permet de réduire les délais et les coûts de livraison tout en stimulant l'économie locale. Le PAM surveillera attentivement les marchés afin d'éviter tout effet involontaire sur leur fonctionnement ou sur les prix. La surveillance des marchés, l'analyse de la sécurité alimentaire, le suivi post-distribution et les remontées d'informations communautaires contribueront au respect de l'obligation de rendre compte et à la prise de décisions, et aideront à repérer les obstacles entravant l'accès, à réduire les erreurs de ciblage et à prévenir la fraude et l'exploitation.

10. Pour compenser la baisse des fonds accordés par les donateurs, le PAM diversifiera ses sources de financement et accordera la priorité à l'assistance à fort impact et d'un bon rapport coût-efficacité destinée aux populations les plus vulnérables. Il intensifiera également la collaboration avec les institutions financières internationales et les partenaires du secteur privé en vue de diversifier ses partenariats et de poursuivre l'exécution du PSPP dans un contexte de réorientation des financements à l'échelle mondiale. Dans les zones reculées et touchées par des conflits, la fourniture de l'assistance continuera de dépendre en grande partie des partenaires coopérants, ce qui témoigne des difficultés d'accès et nécessite d'instaurer des mécanismes de mise en œuvre ancrés localement et de mener des évaluations des risques réalistes.

11. Le PAM a rationalisé sa présence opérationnelle de manière à disposer d'effectifs allégés, capables de s'adapter et d'un bon rapport coût-efficacité au Myanmar, tout en continuant de satisfaire à ses obligations liées à son devoir de protection. La continuité des opérations et la préparation aux situations d'urgence sont prises en compte dans la planification, et les garanties contre l'exploitation et les atteintes sexuelles sont renforcées par l'adoption d'une politique de tolérance zéro. Pour atténuer le risque que les activités des programmes et les opérations d'appui menées par l'organisation nuisent à l'environnement ou aux communautés locales, le bureau de pays veillera au respect des normes énoncées dans le cadre du PAM pour la durabilité environnementale et sociale[4] à chaque étape du cycle des programmes.

[4] PAM. 2021. *WFP Environmental and Social Sustainability Framework*.

ANNEXE V

Liens vers les ressources techniques et connexes

De plus amples renseignements relatifs aux opérations et aux budgets peuvent être consultés sur le portail de données sur les PSP[1].

[1] Conformément à la "politique en matière de plans stratégiques de pays", approuvée par le Conseil d'administration (WFP/EB.2/2016/4-C/1/Rev.1).